

0451245J  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
COLLEGE ERNEST BILDSTEIN  
112 CHEMIN DE LA FONTAINE  
45503 GIEN CEDEX  
Tel : 0238270190

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 12

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 23

Quorum : 12

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/09/2016

Réuni le : 27/09/2016

Sous la présidence de : Ronan Kervella

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Autorise le chef d'établissement à adopter le bilan annuel de fonctionnement pédagogique de l'année 2015-2016

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Biancs : 0

Nuls : 0

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Kervella

Prénom : Ronan

Signé le: 30/09/2016 10:49:20



# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

ministère  
éducation  
nationale



Récépissé de transmission aux autorités de contrôle

Année scolaire : 2016-2017

N° acte : 12

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

N° EPLE : 0451245J

Emetteur : Conseil d'administration

Etablissement : COLLEGE ERNEST BILDSTEIN 45503 GIEN CEDEX

Date de validation : 30/09/2016

Signataire : Ronan KERVELLA

Date de transmission : 2016-09-30 10:52:25

Transmetteur : Ronan KERVELLA

Destinataire(s) :

DIR SERVICES DEPARTEMENTAUX EN DU LOIRET

# Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Numéro public du certificat :  
RT\_2016-2017\_12\_0451245J

Transmis ( ou 'Réceptionné') le :  
30/09/2016 10:52:25





COLLEGE BILDSTEIN

112 CHEMIN de la FONTAINE

45 500 GIEN

# **BILAN ANNUEL DE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE**

**ANNEE**

**2015-2016**

# Sommaire

A.	Caractéristiques de l'établissement .....	3
I.	Population accueillie .....	3
II.	Moyens humains.....	5
III.	Moyens matériels .....	6
B.	Politique pédagogique .....	6
I.	Rappel des axes de la contractualisation.....	6
II.	Rappel des axes du projet d'établissement .....	6
III.	Actions réalisées en 2015/2016 en lien avec le projet d'établissement .....	7
C.	Les résultats .....	10
I.	Le socle commun .....	10
II.	Le DNB.....	10
III.	Le CFG .....	11
IV.	L'orientation.....	11
D.	Conclusion et perspectives .....	13

## A. Caractéristiques de l'établissement

### I. Population accueillie

#### a. Effectifs du collège

Le collège a accueilli, l'année scolaire 2015-2016, 401 élèves au sein de 16 divisions (4 classes par niveau) et 2 dispositifs ULIS.

Les effectifs sont globalement stables par rapport à la rentrée 2014 (+3 élèves). Pour cette rentrée 2016, une division supplémentaire a été créée en 6<sup>ème</sup> sur la base d'une prévision de 110 élèves. Au final, 97 élèves ont été affectés. Les services de la DSDEN du Loiret ont malgré tout décidé de maintenir cette 5<sup>ème</sup> division (19/20 élèves en moyenne par classe de 6<sup>ème</sup>).

#### *Evolution des effectifs du collège*

Année	Rentrée 2010	Rentrée 2011	Rentrée 2012	Rentrée 2013	Rentrée 2014	Rentrée 2015	Rentrée 2016
Effectifs	373 dont 20 UPI	381 dont 22 ULIS	385 dont 23 ULIS	379 dont 24 ULIS	398 dont 24 ULIS	401 dont 24 ULIS	410 Constat de rentrée

Source : données établissements

#### *Evolution des effectifs par niveau*

	2011	2012	2013	2014	2015	2016 Constat de rentrée
6EME	93	86	94	103	98	97
5EME	90	85	89	95	103	95
4EME	106	92	80	86	94	102
3EME	70	99	92	88	82	93
ULIS	22	23	24	24	24	23
Total	381	385	379	398	401	410

Source : données établissements

#### b. Profil de la population

La population du collège reste très hétérogène dans son ensemble. Le taux de CSP défavorisées s'est stabilisé autour de 56% et le taux de boursiers autour de 40% (39,6% contre 41% en 2014-2015).

La situation socio-économique du bassin de Gien (augmentation sensible du taux de chômage : 6,9% en 2007 et 15% en 2015) est plutôt défavorable.

Malgré tout, une certaine mixité sociale est maintenue au collège du fait de la présence d'élèves provenant du centre-ville de Gien et de Boismorand-Les Choux.

La préservation de cette mixité est un des éléments-clés pour favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre. Il est donc important de continuer à valoriser le travail mené au sein du collège afin d'éviter une fuite vers l'enseignement privé.

### Répartition des catégories socio-professionnelles en 2015-2016 (en %)

	Etab	Dépt	Acad	France
Cadres supérieurs et enseignants	12,1	20,1	19,4	22,5
Cadres moyens	13,1	14,0	13,8	12,4
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	17,3	24,8	26,8	26,5
Ouvriers et inactifs	56,3	37,7	36,7	35,4
Non renseignée	1,2	3,4	3,3	3,3

Source : APAE

### Evolution du taux de boursiers (en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
% de boursiers de l'établissement	35,4	35,6	38,8	42,3	41	39,6
% de boursiers de l'académie	23,4	22,4	23,2	23,3	24,3	24,5

Source : APAE

Le pourcentage d'élèves arrivant avec au moins un an de retard en 6<sup>ème</sup> était d'environ 12% à la rentrée 2015. Même si cet indicateur reste supérieur à la moyenne académique, on peut noter qu'il connaît au fil de ces dernières années une baisse notable (21% à la rentrée 2012). Ceci est principalement dû au fait qu'il y a eu au niveau de la circonscription de Gien une politique volontariste pour limiter les maintiens dans le 1<sup>er</sup> degré.

### Taux d'élèves ayant un an de retard ou plus à l'entrée en 6<sup>ème</sup> en 2015 (en %)

	Etab	Dépt	Acad	France
% d'élèves en retard	12,2	8,6	9,9	9,8

Source : APAE

### Conclusion :

S'agissant de la population accueillie, l'ensemble des données compilées dans cette partie illustre bien les caractéristiques du collège Bildstein. Elles expliquent en partie pourquoi, au moment de la réforme de l'éducation prioritaire, la question du passage en REP du collège s'est posée.

Toutefois, une mixité sociale existe encore (stagnation du taux de CSP défavorisées ces quatre dernières années) et constitue l'élément fondamental pour favoriser la réussite des élèves. Les parents des CSP favorisées font confiance au collège pour qu'il offre à leurs enfants un parcours scolaire synonyme de réussite.



Nous devons cependant rester très vigilants car les équilibres sont souvent fragiles. L'actualité des rentrées 2015 & 2016 montre d'ailleurs bien que des problématiques connexes (suppression de la navette du centre en 2015 et réinstauration en 2016 - mais jusqu'à quand ?) peuvent avoir des incidences négatives sur le collège.

## II. Moyens humains

Les catégories de personnels au sein de l'établissement, se sont réparties de la façon suivante :

- Personnel enseignant :** 32 enseignants ont travaillé au collège dont :
- 22 enseignants à temps complet au collège
  - 3 enseignants à temps partiel
  - 7 enseignants en temps partagé sur plusieurs établissements
- Personnel de service :** 8 agents techniques dépendant du Conseil Départementale dont deux contractuelles
- Personnel de vie scolaire :** 1 CPE  
5 assistants d'éducation  
2 AESH-co à mi-temps affectées aux deux ULIS du collège  
1 AESH-i pour le suivi de 1 élève
- Personnel administratif :** 1 chef d'établissement  
1 gestionnaire agent comptable  
5 agents administratifs à l'agence comptable (dont 1 à mi-temps et 1 contrat aidé)  
1 secrétaire d'administration  
1 infirmière à temps plein, 1 assistante sociale (2 demi-journées par semaine) et une conseillère d'orientation psychologue (2 demi-journées par semaine)

On constate que les personnels sont globalement stables et ce, quel que soit leur statut (pour les enseignants, le tableau ci-dessous illustre bien ce propos).

### ***Ancienneté moyenne des enseignants dans le poste - 2014-2015***

Etab.	Dept	Acad	France
9,7	8,6	8,6	9,0

Source : APAE

Globalement, les personnels sont investis et soucieux de fournir un travail de qualité. Le climat entre les adultes est bon. Je tiens à les remercier car il est très agréable de travailler dans ces conditions.

Cette situation constitue en effet un point fort pour l'établissement car elle permet d'assurer une continuité dans la politique éducative et pédagogique du collège. Dans une perspective de réforme à la rentrée 2016, la stabilité et l'implication de chacun seront des atouts indéniables pour surmonter les nouveaux enjeux du collège. Le travail en équipe est une des modalités de travail qui a été renforcée pour trouver des solutions pédagogiques nouvelles adéquates (accompagnement personnalisé, enseignements pratiques interdisciplinaires,...).

### III. Moyens matériels

Le collège est en très bon état de conservation après 18 ans de fonctionnement. Les bonnes relations entretenues avec le conseil départemental et l'implication de chacun ont permis de réaliser les travaux nécessaires rapidement afin d'éviter que les bâtiments et les locaux ne se dégradent prématurément.

Les locaux sont spacieux et fonctionnels, le tout offrant un cadre propice aux apprentissages.

Le collège a poursuivi sa politique de développement des TICE en achevant de doter toutes les salles de vidéoprojecteurs puis en faisant l'acquisition de nouveaux ordinateurs.

Le collège attend la dotation de nouveaux matériels informatiques par le conseil départemental.

Dans les années à venir, il sera important que l'établissement soit doté de classes mobiles (tablettes numériques) afin de pouvoir répondre aux exigences ministérielles en matière de développement des usages numériques.

En effet, une seule salle réseau ne suffit plus aujourd'hui.

### B. Politique pédagogique

#### I. Rappel des axes de la contractualisation

Dans le respect des directives nationales, un contrat d'objectif de 4 ans (2014/2018) a été conclu avec l'académie d'Orléans-Tours, pour que les actions du collège amènent chaque élève à un niveau de formation le plus élevé possible. Ce contrat permet ainsi de fixer les grands axes du projet d'établissement.

Dans ce cadre et pour répondre aux spécificités du collège Bildstein, la contractualisation nous précise l'orientation des actions à mener par l'établissement pour atteindre les objectifs suivants :

#### **1 – Prévenir le décrochage en assurant un suivi précoce des élèves en difficulté scolaire.**

(Indicateurs : taux de validation du socle commun, part des élèves suivant un dispositif d'aide –dont PPRE, soutien etc.–, taux de réussite au DNB, actions menées dans le cadre du conseil école/collège autour des thématiques de l'apprentissage et de la compréhension)

#### **2 – Développer les poursuites d'études après la 3<sup>ème</sup> pour une orientation ambitieuse et de qualité choisie par les élèves par une mobilisation du parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel –PIODMEP–.**

(Indicateurs : écart entre le choix d'orientation des élèves et les décisions du conseil de classe, taux d'accès en 2<sup>nd</sup> GT et 2<sup>nd</sup> Pro avec statistiques sexuées, taux de réussite en fin de 2<sup>nd</sup> GT et 2<sup>nd</sup> Pro –dont part des décrocheurs/redoublements/réorientations- avec statistiques sexuées, pourcentage de vœux n°1 pour l'orientation en 2<sup>nd</sup> Pro).

#### **3 – Prévenir la violence et les incivilités : vers une culture de la gestion des conflits et de l'autonomie des élèves pour améliorer le climat scolaire.**

(Indicateurs : nombre de médiations organisées, enquête auprès des élèves et du personnel sur le climat de l'établissement –violence verbale, physique, etc...-, cette année, dans deux ans et dans quatre ans, engagement des élèves dans des projets, évolution du nombre de sanctions et de punitions).

#### II. Rappel des axes du projet d'établissement

L'équipe éducative du collège a travaillé durant l'année 2013/2014 à l'élaboration du nouveau projet d'établissement qui a été soumis au vote du conseil d'administration en septembre 2014. Ce projet devra garantir une meilleure prise en charge du public accueilli et de ses difficultés afin de pallier, notamment, la baisse des résultats observée au DNB trois années de suite (sessions 2012, 2013 & 2014).

En effet, l'évolution du profil de la population (cf. I. b.) doit nous inciter à trouver de nouvelles stratégies pédagogiques pour répondre aux besoins des élèves. La communauté éducative devra se mobiliser dans son ensemble pour relever les enjeux suivants :

- a. Une orientation choisie et ambitieuse pour chaque élève
- b. Développer la maîtrise des savoirs fondamentaux et une prise en charge des élèves en difficulté dès la 6<sup>ème</sup>
- c. Améliorer le climat au sein de l'établissement (personnels / élèves / parents)
- d. Développer une culture du travail en équipe
- e. Construction d'un parcours d'éducation artistique culturelle pour chaque élève

### III. Actions réalisées en 2015/2016 en lien avec le projet d'établissement

#### a. Une orientation choisie et ambitieuse pour chaque élève

Un partenariat avec le MEPAG (groupement d'entreprises du Giennois) a été mis en œuvre afin de permettre, dans le cadre du parcours avenir, de sensibiliser les élèves de 4<sup>ème</sup> aux métiers. Pour cela, des visites de professionnels et des visites d'entreprises leur ont été proposées. Les professeurs principaux de 4<sup>ème</sup> et la professeure-documentaliste en charge du dossier ont complété le projet avec une découverte des parcours de formation (avec sollicitation de la COP).

En fin d'année, tous les élèves de ce niveau ont passé un oral sur cette thématique. Ceci leur a notamment permis de se préparer à la future épreuve orale du DNB et de les inciter à se projeter.

Le travail de suivi et d'accompagnement des élèves en 3<sup>ème</sup> avec des entretiens (travail conjoint des professeurs principaux, COP et direction) permet de cibler très tôt dans l'année certains élèves afin de leur garantir une poursuite d'études à la hauteur de leurs capacités.

Pour les élèves d'ULIS, les intégrations en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sur les plateaux techniques de la Segpa du collège de Poilly permettent une pré-professionnalisation efficace afin que chacun d'entre eux puissent se construire un projet d'orientation choisie et ambitieuse.

Enfin, des parcours individuels dérogatoires ont été élaborés au sein de l'établissement afin que les élèves décrocheurs puissent trouver une solution d'orientation. Les 2 parcours menés l'année dernière ont permis à ces élèves de trouver une orientation choisie.

#### b. Développer la maîtrise des savoirs fondamentaux et une prise en charge des élèves en difficulté dès la 6<sup>ème</sup>

- Préparation de la réforme du collège

Cette année a été fortement rythmée par la préparation de la réforme du collège. Dès septembre 2015, la réflexion a débuté afin d'anticiper progressivement les changements attendus.

Dans ce cadre, les différents conseils pédagogiques et conseils d'enseignement ont eu pour objectif de définir l'organisation des EPI, les modalités de mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé et les nouvelles contraintes relatives à l'évaluation des élèves (décret du 31/12/2015).

Je tiens à souligner l'investissement des équipes dans ces travaux, ce qui a permis de préparer la rentrée 2016 dans de bonnes conditions avec un réel projet pédagogique pour nos élèves.

Enfin, il a été décidé de supprimer l'évaluation notée en 6<sup>ème</sup> sur la base des résultats d'une expérimentation d'envergure menée au sein de l'académie. En effet, ces derniers tendent à confirmer qu'une évaluation par compétences permet aux élèves de progresser davantage (moins de stress quant à la réussite à une évaluation, meilleure acceptation de l'erreur). Les élèves en difficulté profitent tout particulièrement d'un tel type d'évaluation sans que cela ne pénalise les élèves en réussite.

En conclusion, nous espérons que l'architecture globale de la réforme pensée et élaborée au collège sera profitable à tous les élèves et que la variation des modalités pédagogiques (dans le cadre de l'AP, des EPI ou d'un cours « classique ») permettra de stimuler chez nos élèves le désir d'apprendre.

- La liaison école-collège

La liaison école-collège est riche sur notre secteur. La volonté d'établir des ponts entre le premier et le second degré est réelle : projet de défi maths avec toutes les écoles, projet théâtre et contes avec l'école René Cassin, Course contre la faim avec toutes les écoles.

Une formation inter-degrés a eu également lieu en juin dernier pour travailler sur les repères de progressivité au cycle 3 en maths, français et sciences. Un document de synthèse a été élaboré par la circonscription de Gien qui servira de base de travail pour le conseil école-collège.

Je rappelle, que dans le cadre de cette liaison, l'enjeu principal consiste à favoriser la continuité des apprentissages tout au long du cycle.

- Aide aux élèves

Afin d'apporter une aide aux élèves en difficulté, de multiples dispositifs existent au sein du collège :

- Intervention de l'assistante pédagogique au sein de toutes les classes de 5<sup>ème</sup> à raison d'une heure par semaine en français et en mathématiques
- 1 heure par semaine en français, décloisonnement avec le professeur-documentaliste au CDI pour permettre la constitution de groupes de besoins
- Etude 2 soirs par semaine avec deux personnels pour les élèves volontaires (le créneau avec les 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup> a été un échec et ne sera pas reconduit)
- Soutien aux élèves non nageurs
- Soutien ponctuels et ciblés en 3<sup>ème</sup> pour la préparation au DNB, au concours national de la résistance et à l'épreuve d'histoire des arts

c. Améliorer le climat au sein de l'établissement

Le projet de médiation scolaire initié à la rentrée 2013 s'est poursuivi cette année avec la formation d'élèves médiateurs de 4<sup>ème</sup>.

L'association Génération Médiateurs est intervenue en novembre dernier auprès des élèves volontaires afin de leur dispenser la formation nécessaire pour exercer le rôle de médiateur. 22 élèves ont émis le souhait d'assumer ces fonctions et 12 se sont montrés réellement actifs et motivés tout au long de l'année.

Cette année, l'objectif reste bien de consolider les séances de travail avec les élèves en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> et de former une nouvelle cohorte d'élèves médiateurs de 4<sup>ème</sup> avec l'aide de ceux qui sont désormais en 3<sup>ème</sup>.

L'enquête menée auprès d'un panel d'élèves montre que le climat général du collège est bon et que les élèves s'y sentent globalement bien. D'après les élèves, il reste toutefois un axe de progrès au niveau de la communication adultes-élèves.

L'exemple donné par les membres de la communauté éducative est un élément important dans le climat d'un établissement. Une communication maintenue avec les élèves (sans démagogie vis-à-vis du règlement intérieur du collège), les parents et entre les adultes sont les conditions nécessaires pour maintenir un bon climat dont nous savons qu'il est essentiel pour que chacun trouve au collège un épanouissement.

#### d. Développer une culture du travail en équipe

Ce point apparaît important si l'on observe la complexité grandissante du fonctionnement du système éducatif.

Pourtant, travailler en équipe est une modalité d'organisation du travail qui est souvent perçue comme contraignante si elle est généralisée, car consommatrice de temps (« réunionite ») et douteuse quant à l'efficacité. La culture du compromis ne va pas non plus naturellement de soi dans le système Éducation Nationale. Ainsi, harmoniser les pratiques est parfois vécu comme une altération de la liberté pédagogique des enseignants.

La réforme du collège voulue par le ministère et le nouveau décret de 2014 sur le statut des enseignants réaffirment cependant la nécessité d'un travail en équipe pour accompagner au mieux les besoins scolaires des élèves.

Dans ce cadre, nous pouvons souligner que les enseignants ont démontré globalement leur capacité à travailler en équipe afin de préparer la réforme. De réels échanges pédagogiques ont pu avoir lieu durant ces temps de travail.

C'est pour cela qu'une partie de la dotation des indemnités pour missions particulières (IMP) a été allouée aux coordonnateurs de discipline afin de valoriser leur travail.

#### e. Construction d'un parcours d'éducation artistique et culturelle

Dans ce domaine, diverses actions ont été menées afin d'offrir aux élèves l'occasion d'enrichir leur parcours dans ce domaine. En voici une liste non exhaustive qui ne saurait traduire à elle seule la richesse des actions initiées par les enseignants :

- Projets d'éducation musicale : participation de 2 classes et de la chorale à des projets musicaux avec plusieurs collèges du département pour aboutir à des concerts
- Projet artistique sur les conduites addictives : dans le cadre du projet « Coll' Prév' » en association avec l'APLEAT, tous les élèves de 4<sup>ème</sup> ont réalisées des « stop-motion » sur les dangers des réseaux sociaux.
- Participation à Collège au Cinéma : 4 représentations dans l'année (1 par niveau)
- Sortie au musée de la résistance de Lorris pour les 3<sup>èmes</sup> afin de préparer le concours national de la résistance et de la déportation (4 élèves promues parmi les 5 premiers du département)
- Education à l'histoire des arts : préparation spécifique pour les élèves de 3<sup>ème</sup>
- Organisation d'un séjour en Italie pour les élèves latinistes
- Option théâtre : écriture d'une pièce et représentation à l'auditorium de Gien
- Club théâtre : représentation d'une pièce de théâtre à l'auditorium de Gien
- Projet « Branche ton mobile » : réalisation des mobiles en 6<sup>ème</sup> dans le cadre d'une action du centre culturel de Gien en lien avec les écoles de Gien
- Réalisation de photos sur la piraterie avec des élèves de 5<sup>ème</sup> et exposition au centre culturel de Gien
- ...

Dans le cadre de la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturelle, le collège devra formaliser les différentes actions menées en son sein.

## C. Les résultats

### I. Le socle commun

Le socle commun est constitué de 7 compétences subdivisées en domaines qui se déclinent eux-mêmes en items.

L'idée de socle s'inscrit dans une vision européenne qui souhaite offrir à chaque élève un bagage de compétences et de connaissances pour la fin de leur scolarité obligatoire.

Il faut bien différencier la capacité qu'a un élève d'obtenir son DNB de celle qu'il a d'obtenir le socle (même si l'obtention du DNB est conditionnée dans les textes à l'obtention du socle).

S'agissant du collège pour l'année 2013-2014, **75 % des élèves de 3<sup>ème</sup>** ont obtenu le palier 3 du socle commun (pour une moyenne d'un peu plus de 88% au niveau académique). Ce résultat est stable par rapport à l'année dernière.

A partir de la rentrée 2016, un nouveau socle commun sera mis en place, ce qui oblige les équipes à revoir tout le référentiel de compétences au regard des nouveaux programmes. Seul le niveau d'acquisition des compétences du nouveau socle sera pris en compte pour le contrôle continu du DNB.

### II. Le DNB

#### a. Contrôle continu

La moyenne du contrôle continu s'élève à 13/20 pour la session 2016 (13/20 également pour le Loiret). Ces résultats sont en hausse par rapport à la session 2015 (+0.8 point).

#### b. Histoire des arts

Le travail de préparation des élèves dès l'année de 4<sup>ème</sup> et le suivi tout au long de la 3<sup>ème</sup> ont permis de voir les résultats se stabilisés avec une moyenne de 29.3/40 (- 0.7 point par rapport à 2015) après la hausse constatée lors de la dernière session.

Dans le cadre du nouveau brevet, cette épreuve va disparaître au profit d'un autre oral. Il nous faudra maintenir la qualité de la préparation des élèves sur la base de l'expérience acquise.

#### c. Taux de réussite

Le taux de réussite au DNB est de 84,5 % pour cette session (+1% par rapport à la session 2015). Ces résultats sont très satisfaisants. Compte tenu des caractéristiques de la population accueillie et en comparaison avec les établissements au profil similaire, ceux-ci sont d'autant plus encourageants.

#### Taux de réussite au DNB (en %)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Etablissement	87	82	69	72,3	66,3	83,5	84,5
Loiret			83,3	81,6	83,5	85,7	85,6
Académie	84	81,7	82,8	83,4	85,7	86,5	87,1

Source : établissement et académie

**Ecart entre taux de réussite au DNB et taux de réussite des PCS défavorisées**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
pour l'établissement	4,6	7	6,9	8,4	<b>17,6</b>	<b>15,5</b>	<b>9,8</b>	<b>9,1</b>
pour le département	9,6	9	9,7	10,1	9,4	11	8,4	7,7
pour l'académie	8,9	8,2	8,3	9,1	9,5	9,6	8,2	8,3
pour la France	9,1	9	8,7	8,9	8,9	9,2	9,1	8,7

Source : APAE

Progressivement, sur les 4 dernières années, l'écart entre le taux de réussite au DNB et le taux de réussite des CSP défavorisées s'est fortement réduit pour revenir proche de la moyenne nationale. Ceci illustre les efforts réalisés par le collège pour mieux faire réussir les élèves issus de ces catégories.

**III. Le CFG**

4 élèves se sont présentés en 2016 au CFG (3 élèves d'ULIS et 1 élève en parcours dérogatoire).

Pour cette session, 3 élèves l'ont obtenu. Ce résultat est très satisfaisant et il faut noter les très bonnes prestations de nos élèves lors de l'épreuve orale.

Il faut maintenir, autant que faire se peut, cette volonté de présenter nos élèves d'ULIS à cet examen.

**IV. L'orientation**

**a. Orientation fin de 6<sup>ème</sup>**

**Taux de redoublement en 6<sup>ème</sup> (en %)**

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
pour l'établissement	2,20	3,60	1,10	3,20	1,10	2,1	0	1,2
pour le département	4,50	4,10	3,60	3,00	2,9	3,4	2.2	NC
pour l'académie	4,10	3,80	3,10	2,80	2,3	2,5	2.8	NC
pour la France	4,30	3,80	3,20	2,90	2,2	2,1	1.5	NC

Source : APAE

**b. Orientation fin de 5<sup>ème</sup>**

**Taux de redoublement en 5<sup>ème</sup> (en %)**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
pour l'établissement	1,1	1,1	1,3	1,9	0	0
pour le département	3,9	3,7	2,7	3	1,4	NC
pour l'académie	3,7	3,5	2,6	2,5	1,1	NC
pour la France	4,1	3,6	2,9	2,5	0,8	NC

Source : APAE

c. Orientation fin de 4<sup>ème</sup>

**Taux de redoublement en 4<sup>ème</sup> (en %)**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
pour l'établissement	1,3	1,9	0	1,2	1,1	0
pour le département	2,7	3	2	2,4	2	NC
pour l'académie	2,6	2,5	1,7	2,2	1,8	NC
pour la France	2,9	2,5	1,8	2	1,5	NC

Source : APAE

d. Orientation fin de 3<sup>ème</sup>

	2012	2013	2014	2015	2016
<b>2de générale et technologique.</b>					
Établissement	61%	57%	56%	67,8%	64%
Département	59,7%	60,8%	61%	63,4%	NC
Académie	59,2%	61%	62,3%	63,4%	NC
<b>Voie professionnelle (Bac Pro &amp; CAP y compris en apprentissage) :</b>					
Établissement	38,8%	42%	39,4%	25,5% (dont 3.3% en apprentissage)	31.7%
Département	33,6%	25,2%	25,9%	NC	NC
Académie	33,7%	26,2%	25,8%	NC	NC
<b>Redoublement en fin de 3<sup>ème</sup></b>					
Établissement	4,3%	3%	5,6%	2,2%	1,2%
Département	4,5%	4,6%	4,8%	NC	NC
Académie	3,8%	3,5%	3,6%	NC	NC

Source : APAE et établissement (statistiques sans les orientations des ULIS)

Le taux d'orientation en 2<sup>nde</sup> GT est en légère baisse par rapport à l'année précédente (-3,8%). Nous n'avons actuellement pas les données académiques, mais au regard des années antérieures, nous pouvons penser qu'elles sont à peu près identiques aux nôtres.



e. Devenir de nos élèves après la troisième

- Lycée général et technologique

***Devenir des élèves en fin de 2<sup>nde</sup> (en %)***

Décision	1 <sup>ère</sup> S, L, ES				1 <sup>ère</sup> ST2S/STMG				en 1 <sup>ère</sup> STL, STI2D				Redoublements / réorientations			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
Bildstein	71,1	77,5	58,7	73,4	17,3	10	19,6	6,1	3,8	7,5	9,8	2	7,7	2,5	11,7	16,3
Académie	62,9	64,1	64,7	65,6	13	12,8	13,4	13	7,5	7,5	7,5	8	16	15,6	14,5	13,3

Source : APAE

*(Pour information : taux de non passage en 1<sup>ère</sup> GT sur le lycée de secteur = 13,5 % en 2015)*

Le taux de réorientations / redoublements a connu une hausse l'année dernière. Il est désormais supérieur au taux académique (et à celui du lycée de secteur qui concentre une très large majorité de nos anciens élèves). La politique volontariste de passage en 2<sup>nde</sup> GT ne doit pas être excessive. Il faut trouver un juste équilibre entre une orientation ambitieuse et réaliste.

- Lycée professionnel

***Devenir des élèves en fin de 2<sup>nde</sup> Pro (en %)***

Décision	1 <sup>ère</sup> pro				Redoublements/réorientations				Autres situations*			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
Bildstein	83,4	82,7	83,2	70	8,3	4,3	3,9	11	8,3	13	12,9	19
Académie	84,1	83,3	82,5	83,6	4,6	3,4	3,9	3,3	11,3	13,2	13,1	13

\*Autres situations : établissements privés, apprentissage, sorties du système éducatif

Source : APAE

*(Pour information : taux de passage en 1<sup>ère</sup> Pro sur le lycée de secteur = 83,7 % en 2015)*

Le taux de passage en 1<sup>ère</sup> professionnelle de nos élèves est largement inférieur à celui du lycée professionnel de secteur et à la moyenne académique. Précédemment, nous avions toujours des taux comparables. Il faudra surveiller avec attention l'évolution de ce taux et s'assurer que nos élèves obtiennent bien une orientation qui leur corresponde afin de prévenir les phénomènes de décrochage.

**D. Conclusion et perspectives**

Les personnels du collège Bildstein ont beaucoup œuvré durant cette année de transition afin de préparer la réforme du collège. Il y a eu, au sein de l'établissement, une vraie réflexion autour des nouveaux programmes, de l'accompagnement personnalisé, des EPI et de l'évaluation. Ceci, dans l'intérêt des élèves et de leur réussite, nous permet d'aborder la rentrée avec une relative sérénité.

Je tiens à les remercier pour leur engagement pédagogique.

Durant l'année scolaire 2016-2017, la priorité sera donc donnée à la mise en œuvre effective de cette réforme tout en maintenant les projets déjà en cours.

Il nous faudra évaluer la pertinence de nos actions, s'autoriser inévitablement des erreurs pour pouvoir conforter de façon pérenne nos dispositifs.

Le principal, R. Kervella

